



La nouvelle stratégie HR prétend mettre l'humain au centre

Luxembourg, 18/11/2021

Le bien-être du staff de la Commission européenne passe nécessairement par le respect et la mise en œuvre des règles de santé et sécurité au travail, une nécessité accrue pendant cette période de pandémie.

Et pourtant, l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg constate, après analyse, que :

- La Commission européenne a mis en place en 2006 un cadre de santé et de sécurité au travail incomplet car centré exclusivement sur la santé et la sécurité dans l'environnement physique de travail et sur les procédures formelles et informelles au titre du harcèlement moral et du harcèlement sexuel,
- Elle ne l'a pas étendu au reste de la santé et de la sécurité au travail (à savoir les 8 piliers : la santé, la sécurité, l'hygiène, l'ergonomie, les risques psychosociaux, l'environnement de travail, l'embellissement des lieux de travail et la coordination des 7 piliers précités),
- Le système de gestion des risques est de ce fait partiel et ne couvre pas l'ensemble de l'organisation,
- De plus, c'est l'Office Infrastructures et Logistique Luxembourg, responsable des immeubles et de la logistique, qui concentre dans ses mains tous les pouvoirs en matière de santé et de sécurité au travail (en mode réduit),
- De son côté, la Direction générale HR n'exerce pas sa gouvernance sur l'OIL, comme en témoigne à titre d'exemple la généralisation du hotdesking sans consultation préalable du CHST ou des représentants du Personnel (une présentation powerpoint n'est pas une consultation pas plus qu'une approbation),
- Le Service médical manque cruellement de médecins du travail tandis que les conseillers en prévention sont dans l'incapacité d'exercer leurs fonctions en toute impartialité car affectés à l'OIL.
- Le CSHT quant à lui est devenu une chambre d'enregistrement des décisions de l'administration. Il n'est pas en mesure d'exercer son mandat, dans la mesure où il ne reçoit pas les informations ou les dossiers tels que les analyses de risques en santé et sécurité au travail.

Face aux changements majeurs en cours engendrés par la pandémie et les nouvelles conditions de travail et au développement de la digitalisation, l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg demande au Collège de réagir en urgence et d'adopter les mesures suivantes :

- De fonder une politique de santé et de sécurité globale et intégrative traitant des 8 piliers de la santé et de la sécurité au travail et de mettre en place un système intégré des risques,
- De renouveler le cadre de santé et de sécurité au travail en se reposant sur les dispositions les plus élevées, afin que le personnel de l'Institution soit traité équitablement quel que soit son lieu d'affectation,
- De réorganiser la DG HR afin que :
 - Soient produites les analyses des risques de santé et de sécurité pour l'ensemble de l'Institution,
 - Soit transféré au sein du Service médical, le Service interne de prévention et de protection sur le lieu de travail aux côtés des médecins du travail,
 - Soit créée au sein de l'IDOC une structure d'inspection du travail, ses membres étant chargés de veiller à la bonne application des règles de santé et de sécurité au travail,
- De ramener les staff survey à leur juste valeur, soit des sondages et de mettre en place la concertation sociale prévue dans la décision de la Commission C(1623) 2006 sous l'égide du CSHT,
- De négocier avec les syndicats le cadre relatif à l'exercice des fonctions des représentants du personnel de la Commission ayant une fonction spécifique en matière de sécurité et de santé afin qu'ils soient enfin à même d'exercer leurs prérogatives énoncées en 2006.

C'est à ce prix que la Commission européenne préservera le droit à la vie, un des droits les plus importants de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Vos représentants:

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU	Gasperich: N. FETTAH-ZAIT C. PALADINO S. KARDARAS	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON
--	--	----------------------------------



UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG
REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu
www.usf-luxembourg.eu

